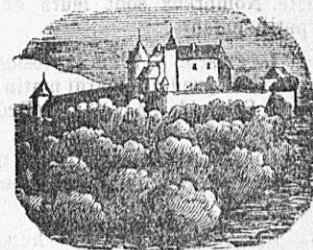




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>57</sup> — BULLE, arr. 8<sup>57</sup> 12<sup>30</sup> 4<sup>30</sup> 8<sup>33</sup> 10<sup>40</sup>

**ANNONCES**

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

BULLE, le 4 mars 1910.

## La situation politique dans le canton de Fribourg.

(Suite.)

### La législation.

D'après le mode précédemment indiqué de présenter des projets, il est naturel que les lois n'émanent pas des besoins du peuple et ne répondent pas à ceux-ci; elles sont exclusivement l'expression des opinions de leurs auteurs, membres du gouvernement. Elles tiennent avant tout compte du point de vue de l'Etat et accessoirement seulement de celui du peuple. Les plus récentes sont parfois d'un laconisme remarquable, ainsi, par exemple, la loi concernant le régime des eaux de 1907 qui, dans un article unique, règle toute la matière comme suit :

« Aucune source ou eau quelconque, propriété privée, ne peut être dérivée du cours d'eau du domaine public où elle afflue, ni être amenée à un point en aval de son confluent actuel. Il peut être dérogé à cette prescription pour de justes motifs et en vertu d'une autorisation du Conseil d'Etat. »

D'autres lois dépassent considérablement le but et sont, en conséquence, inexécutables. Le dicton : « loi de Fribourg, loi d'un jour » répond à la réalité. Ainsi toute une série de lois ont dû être ou modifiées ou suspendues immédiatement après leur entrée en vigueur ou de leur promulgation, pour avoir dépassé leur but dans quelques-unes de leurs dispositions.

C'est ainsi que la loi d'exécution de la loi fédérale sur la poursuite et faillite a dû, dix mois et demi après son entrée en vigueur, être suspendue dans son article relatif à l'incompatibilité des fonctions de proposé aux poursuites, après que le gouvernement avait déjà transgressé cette disposition. Cette suspension dure déjà depuis plus de quinze ans. Pareillement la loi concernant l'assurance obligatoire du bétail a vu son effet paralysé en ce qui concerne l'article qui en décrivait le caractère obligatoire du principe de l'assurance. Enfin, ce qui illustre le mieux le fonctionnement de notre machine législative, c'est le sort de la récente loi sur les affiches. Cette loi décrétée en mai 1908 fut déclarée exécutoire aussitôt après sa promul-

gation. Mais elle fut inexécutée; le gouvernement dut la suspendre dans ses diverses dispositions et déjà la même année cette loi dut être soumise à une révision dans la session de novembre.

### La puissance

#### du gouvernement.

Par ce qui précède, on peut déjà juger de la puissance qu'exerce le gouvernement. Mais la plénitude de sa puissance n'apparaît dans toute son étendue que lorsqu'on se représente quelle formidable armée de fonctionnaires il nomme et de combien de manières différentes les communes et les particuliers dépendent de lui ou de ses organes.

Le gouvernement nomme à peu d'exceptions près tous les employés supérieurs ou inférieurs de l'administration cantonale, les préfets et leurs secrétaires, les receveurs de district, les contrôleurs des hypothèques, les contrôleurs des routes et les cantonniers, les forestiers cantonaux, de district et inférieurs, les inspecteurs de bétail communaux et leurs remplaçants, les greffiers des tribunaux d'arrondissement et des justices de paix, les huissiers des tribunaux, les préposés aux poursuites et les officiers d'état-civil et leurs suppléants, les chefs de section, les vérificateurs de poids et mesures, les garde-chasse et garde-pêche, les débitants de sel, les commissions d'impôt de district et du canton, les taxeurs des bâtiments et leurs suppléants, les médecins et vétérinaires de district, les professeurs d'université, tous les instituteurs et institutrices secondaires et primaires, etc., ainsi qu'une multitude de membres de commissions, par exemple : commission d'étude, commission de santé, même un membre de toutes les commissions scolaires. Les nominations où le Conseil d'Etat intervient directement ou indirectement dépassent 3000.

Il est de plus à signaler que, par l'importante dotation de la Banque d'Etat (30 millions), l'Etat est maître presque absolu du crédit dans le canton et que par les entreprises industrielles que l'Etat exploite exclusivement ou comme actionnaire principal, abstraction faite de ces nombreux fonctionnaires et employés, nombre de citoyens sont également devenus, sur le terrain économique, dépendants de

l'Etat. L'indépendance politique de ces citoyens se paie la plupart du temps par un dommage matériel qu'on leur fait subir. (A suivre).

## NOUVELLES SUISSES

**La fièvre aphteuse.** — Pendant la dernière semaine de février, de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été signalés des cantons de Glaris, St-Gall, Grisons. En tout dans dix états contenant 100 têtes de bétail.

**Scrutin proportionnel.** — Le Conseil fédéral a examiné mardi matin en dernière lecture le message relatif à la proportionnelle. Il l'a accepté avec quelques légères retouches qui en retardent encore d'un jour ou deux la publication, le Conseil fédéral ayant désiré que les membres de la commission chargée de rapporter sur cette question aient connaissance du message en même temps que la presse.

La commission du Conseil national est convoquée pour le 14 mars à Lugano.

**C. F. F.** — Le Conseil fédéral a nommé M. Paul Baldinger, vice-président de la direction du 2<sup>e</sup> arrondissement des C. F. F.

**Corps diplomatique.** — Le président de la Confédération a reçu mardi matin le nouveau ministre des Etats-Unis, M. L. Swenson, qui lui a remis ses lettres de créance.

**Tribunal fédéral.** — Le Tribunal fédéral vient d'accepter, avec remerciement pour ses longs et loyaux services, la démission, donnée pour des raisons d'âge et de santé, de M. le Dr Emile de Weiss, greffier français, en fonctions depuis la création du Tribunal fédéral, soit depuis trente-six ans, après avoir été greffier substitut du tribunal cantonal vaudois et professeur à l'Académie de Lausanne.

C'est le seul survivant de ceux qui ont assisté à la séance inaugurale du tribunal fédéral, le 1<sup>er</sup> janvier 1895.

**Berne.** — **Electrocuté.** — Mardi après midi, dans le tunnel du chemin de fer de la Jungfrau, un ouvrier italien a été foudroyé par le courant à haute tension. Dix de ses camarades ont conduit sur un traîneau son cercueil à la morgue de Lauterbrunnen.

**Lucerne.** — **Nouveaux aveux.** — Mathias Muff, le triste héros du drame de la ferme de Hubschür, a fourni de

nouveaux détails sur son horrible crime. Revenant de la grange avec une gerbe de paille pour mettre le feu à la ferme où il venait d'abattre les coups de fusil le fermier Bisang, sa femme et deux domestiques, il s'aperçut que Bisang respirait encore. Il l'acheva à coups de talon. Il a avoué qu'en mettant le feu à la ferme, il pensait faire disparaître les sept enfants de Bisang et les trois domestiques, Brenz, Srocker et Marfurt, qui avaient échappé au massacre. Ce monstre n'a pas moins de seize crimes sur la conscience, qu'il a tous avoués.

**Tessin.** — **Audacieux contrebandiers.** — Près du bourg de Vico, à la frontière italienne, les douaniers italiens arrêtaient l'autre soir un couple élégamment vêtu qui conduisait une petite charrette attelée d'un cheval fringant. Ces deux personnages, qui avaient l'air de se promener, furent néanmoins invités à passer la visite de douane à la caserne de Côme. L'un des douaniers prit place sur la charrette tandis que l'homme suivait à pied accompagné d'un second agent du fisc.

L'attelage était arrivé devant l'église San Giorgio lorsque l'homme prit subitement ses jambes à son cou et s'enfuit dans la direction du lac de Côme poursuivi par un douanier. Un corps à corps s'engageait au cours duquel le chapeau de l'inconnu roula sur le sol. Il tenta de jeter son antagoniste à l'eau et tira même un coup de revolver, puis il plongea dans le lac et ne reparut pas. Le chapeau laissé sur la berge était rempli de montres. Le contrebandier avait donc échappé à la faveur de l'obscurité après son hardi plongeon. Quand à la dame, elle n'était pas moins bien pourvue. Dans un énorme chapeau à fleurs on trouva cent vingt montres; il y en avait encore une centaine dans son corset et quatre-vingt dans ses... dessous. Cette femme a été reconnue pour une latière de la contrée. Le fugitif est sans doute son mari.

## A L'ÉTRANGER

**France.** — **Un record de longévité.** — Le record des époux centenaires appartient sans doute pour la France au ménage Fayet, qui habite Châteldon (Puy-de-Dôme). Le mari a 103 ans, la femme 101. L'un et l'autre sont en bonne santé et vaquent,

**Bil** absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner. méthode de lavage. & Co. Düsseldorf

drogueries.

BLUM & Cie, BALE

GE

et marée fraîche.

es. — Homards. — Crevettes. —

x et Billette, dep. fr. 1.30 la livre.

esse.

eurs.

M. Baumann, voiturier.

es, à Bulle.

de Pâques.

bétail.

rs 1910

Pas d'avant-foire.

me.

2 et 3 Mars

DERNE

é du Monde

i des tatoués.

NOUVEAU

travées sur son corps.

E

stella

BULLE

LLATION

illierie.

ent réassorti

es — Chaines — etc.

ures.

agricoles.

d'Apiculture.

romagerie.

Corde et Brosses.

Drogueries.

lle Chaudière

us basse pression des fruits et

e chauffage du lait et de l'eau.

usable pour laitiers ou éleveurs

ie.

DERIES

SSIVEUSES

AVANTAGEUX

sans aide, aux soins de leur petite propriété. Nombreux sont leurs enfants et petits-enfants.

— **Le grison.** — Une explosion de grison s'est produite mardi matin dans la fosse Schneider, à Valence (Drôme). Neuf mineurs ont été blessés, dont deux grièvement. On suppose qu'un ouvrier a laissé tomber sa lampe qui s'est brisée.

— **Découverte d'une tête humaine.** — Une tête de jeune fille, fraîchement séparée du tronc, a été trouvée lundi matin à Paris par un agent, au pied d'un mur séparant la rue Botzaris d'un terrain à moitié vague et à moitié habité.

Cette tête était enveloppée dans un morceau de journal, ainsi que dans des lambeaux de jupon en tissu bleu. C'est la tête d'une toute jeune fille, au teint blanc et frais, aux cheveux fins et blonds. Les cils et les sourcils, de couleur brune, sont nettement dessinés, les yeux sont gris marron. La lèvre supérieure a été complètement coupée ainsi que le nez et l'oreille droite. La lèvre inférieure paraît avoir été taillée. L'oreille gauche est en partie sectionnée.

La décapitée est une nommée Elise Vandamme, âgée de 19 ans, qui se disait mécanicienne et demeurait en garni. Le crime est attribué à un sadique. Elise Vandamme suivit, dimanche soir, un monsieur de mise correcte qui lui fit des propositions. La victime a été formellement reconnue par deux de ses amies, filles soumises, et par son hôtelier.

— **Allemagne.** — **Volours internationaux.** — Des voleurs se sont introduits dans le château d'Arenfels, à Hœnningen (province rhénane), et ils ont emporté pour plus de cent mille marks de bijoux, appartenant à la comtesse de Westerholt.

On croit qu'il s'agit de voleurs internationaux.

## BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Pour 1909, les comptes de la ville de Berne accusent un boni de 34,700 fr. au lieu d'un déficit de 365,841 fr. prévu au budget.

— Au 31 janvier dernier, la ville de Fribourg comptait une population de 21,304 habitants.

— Le fisc tessinois a infligé une amende de 200,000 fr. à la succession de Tomaso Poncini, pour déclarations insuffisantes par le défunt, en son vivant.

— Le Conseil d'Etat de Berne a nommé professeur à l'Université, M. le Dr Millet, directeur de la régie fédérale des alcools.

— En 1909, la Suisse a exporté pour 32

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

182

## La Fille maudite

PAR  
ÉMILE RICHEBOURG

— Comme elle a dû souffrir ! pensait Jean Renaud.

Il la prit par le bras et l'obligea à se relever.

— Venez, Lucile, venez ! lui dit-il ; nous allons parler de lui.

Et il l'entraîna. Ils sortirent du cimetière. Puis, marchant lentement, l'un près de l'autre, ils suivirent le chemin creux. Pendant quelques minutes, ils gardèrent le silence. Lucile parla la première.

— J'ai la tête en feu, dit-elle, mon cœur bondit dans ma poitrine mais il vient de se produire en moi, tout à coup, un grand calme. Depuis cette nuit fatale où je suis tombée sur la route, je n'ai pas éprouvé un semblable bien-être : c'est comme un baume que vos paroles ont versé sur les plaies sai-

gnantes de mon cœur ! Mon fils existe !... Ah ! il me semble que je ne sens plus peser sur moi la malédiction de mon père et celle de Dieu !... Jean Renaud, je n'ai jamais perdu la raison, mais, depuis bien des années, j'ai vécu dans une sorte de délire continu, un désordre, un trouble étrange dans l'esprit ; je ne pouvais plus réfléchir ; une seule idée m'était restée, celle de mon malheur ; je n'avais plus qu'une pensée, mon fils, mon Edmond ! Le jour, la nuit, sans cesse, je me croyais poursuivie par des démons hideux, des furies aux ongles crochus, implacables tourmenteurs acharnés après moi.

— **Etranger** —

A Everett (Etat de Washington), une avalanche de neige des montagnes de Cascade ensevelit deux trains. On annonce 60 morts et de nombreux blessés.

— On annonce de nouvelles inondations dans le Morbihan (Bretagne). Plusieurs usines chôment.

— 300 paysans révoltés saccagent le palais du gouvernement de Saint-Marin (Italie). Après quatre heures de lutte, ils sont repoussés.

— Séance mouvementée à la Chambre française, à l'occasion du vote du budget de 1910 et de la décision de discuter les lois scolaires.

## CANTON DE FRIBOURG

— **Le pourvoi de Maillard rejeté.** — La Cour de cassation s'est réunie mardi matin à Fribourg pour juger le pourvoi formé par Jules Maillard, condamné à mort par la Cour d'assises de Romont, contre le jugement qui l'a frappé. La Cour était présidée par M. Clerc, vice-président. Elle se composait de MM. Willeret, Uldry, Tschachtli, Bise et Reichlen. M. Droux fonctionnaire comme greffier. Jules Maillard, qui a été amené de Romont, était assisté de MM. les avocats Cosandey et Girod.

Le pourvoi de cassation faisait état, principalement :

1° D'une prétendue illégalité qui aurait été commise dans la formation du jury. L'effectif légal de cent jurés, parmi lesquels s'est fait le tirage au sort, s'étant trouvé incomplet, par le fait qu'un juré était décédé ;

2° D'une autre illégalité qui aurait vicié le fonctionnement du jury, un des jurés s'étant trouvé être membre du corps judiciaire, soit assesseur d'une justice de paix ;

3° D'un prétendu défaut de qualité légale, chez M. le chimiste Evéquo, pour déposer à titre d'expert, la question soumise à ses lumières ayant été d'ordre médico-légal et non d'ordre chimique.

M. Cosandey a exposé ces arguments, après avoir demandé un arrêt d'enquête sur les informalités alléguées et sur deux autres points : omission, au procès-verbal de la Cour d'assises de la mention de la présence du défenseur à la première audience, explication donnée aux jurés par l'expert hors d'audience.

M. Philipona, procureur général, a pris la parole ensuite, concluant à la non existence de vices de forme.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Maillard. Il ne reste plus à ce dernier que la voie du recours

au Tribunal fédéral pour déni de justice, s'il estime être victime d'une violation des garanties constitutionnelles et le recours en grâce devant le Grand Conseil.

— **Legs pies.** — M<sup>me</sup> Elise Rey, née Comte, décédée la semaine dernière à Estavayer-le-Lac, a légué 2000 fr. à la paroisse d'Estavayer pour achat d'ornement d'église ; 2000 fr. à l'hospice de la Broye ; 2000 fr. au rentier des arts et métiers d'Estavayer ; 2000 francs aux pauvres d'Estavayer ; 2000 francs aux sourds-muets de Gruyères ; 1000 fr. pour le chauffage de l'église d'Estavayer ; 1000 fr. à la commune d'Estavayer pour l'achat d'un corbillard.

— **La Banque cantonale fribourgeoise.** — Il règne à Fribourg, comme aussi dans tout le canton, une vive et bien légitime émotion à la suite de récents événements survenus dans l'administration de la Banque cantonale fribourgeoise, événements qui risquent rien moins que de modifier fondamentalement la situation de cet établissement de crédit en même temps qu'ils jettent un jour nouveau sur les agissements de nos politico-financiers gouvernementaux. Dans la coalition formée pour donner l'assaut à notre vieille Banque cantonale, nous voyons accolés les noms de personnes comme M. Python, conseiller d'Etat, M. Schkaff, financier exotique et M. Eggis, banquier et grand collectionneur de valeurs à lots fribourgeoises ; des établissements financiers, comme la Banque suisse (?) pour le commerce étranger, à Paris et, naturellement, la Banque de l'Etat de Fribourg. Nous ne savons ce que veulent de bien à la Banque cantonale fribourgeoise ces brasseurs d'affaires cosmopolites que secondent les patrons du gouvernement et de nos finances fribourgeoises mais ce que nous savons mieux c'est que certaines opérations d'un même genre tentées à Genève, à Berne à Bâle et Zurich par les mêmes personnages, ont été considérées comme dangereuses pour le crédit public de ces cantons et, comme telles, combattues par les gouvernements cantonaux.

Comment se fait il donc que ce qui a éveillé la méfiance de ces cantons soit approuvé et patronné par les chefs de la politique gouvernementale et des finances fribourgeoises ? Quelle surprise nous réserve cette mystérieuse affaire ?

Mais venons aux faits. Vers la fin de 1909, un groupe financier organisa une rafle des actions de la Banque cantonale fribourgeoise. Leurs prix atteignirent le chiffre jusqu'ici inconnu de

l'avez vu la semaine dernière.

— Que me dites-vous ?

— Lucile, vous n'avez pas oublié que Rouvenat a été précipité dans le vieux puits...

— Par le père et le fils Parisel, les misérables !...

— Vous étiez-là, vous avez vu commettre le crime ?

— Je suis arrivée près du puits une minute trop tard ; mais Rouvenat a été sauvé, je le sais.

— Grâce à vous, Lucile, qui avez appelé à son secours. A vos cris, deux hommes sont accourus et se sont trouvés tout à coup devant vous.

— Oui, je me souviens.

— L'un de ces hommes, c'était moi.

— Et l'autre, Jean Renaud, l'autre ?

— C'était Edmond, votre fils.

— Mon fils ! mon fils ! s'écria-t-elle ; et je ne l'ai pas reconnu !

Elle s'appuya chancelante sur l'épaule de Jean Renaud. Son regard devint rayonnant et elle leva vers le ciel son visage radieux, empreint d'une reconnaissance infinie.

650 et même 670 fr. par titre. Puis le cours retomba à 630 et même 625 fr. Quelques jours avant l'assemblée des actionnaires, des propositions diverses furent faites au Conseil de surveillance de la Banque cantonale, propositions tendant à modifier les statuts, le capital-actions et même à transformer l'établissement sexagénaire en une société anonyme, autant de combinaisons enfin que rejeta le Conseil de surveillance de l'établissement. C'est alors qu'intervint M. Python pour exiger la démission de deux membres du Conseil qui se trouvaient en réélection : MM. Léon Daler et Alph. Landerset. Ces derniers ayant refusé de satisfaire le désir de M. Python, celui-ci usa du droit majoritaire qu'il avait réussi à s'assurer et fit élire MM. Sallin, directeur de la Banque de l'Etat et M. Bonnet, de la Banque suisse pour le commerce étranger, à Genève. Ensuite de ces faits, trois anciens membres du Conseil, nommés par les actionnaires, MM. Antonin Weissenbach, Henri Buchs et Simon Crausaz donnèrent leur démission. Presque aussitôt, le nouveau Conseil tint une séance à laquelle nous voyons apparaître, sortant des coulisses, M. Schkaff. Dans cette séance on donna à M. Séguin, directeur de la Banque suisse pour le commerce étranger à Fribourg, une *procurator spéciale* pour représenter la Banque cantonale, pour un temps limité, ou autrement dit on en fit un deuxième directeur de ce dernier établissement.

Voilà très brièvement relatés les faits accomplis. Nous voyons donc apparaître chez nous toute une catégorie de personnages nouveaux et nous assistons à ce spectacle de leur imposition par M. Python, aidé de la Banque d'Etat, à la tête de la Banque cantonale fribourgeoise. Il nous reste maintenant à soulever le voile sur les agissements et la manière de travailler de ces nouveaux arrivants.

## GRUYÈRE

— **M. Nicolas Remy.** — La mort vient d'enlever, après une maladie vaillamment supportée, un homme bien connu et surtout très estimé dans le pays. M. Nicolas Remy est décédé mercredi soir, à l'âge de 75 ans. C'est une figure bien caractéristique du vrai gruyérien qui disparaît, un caractère ouvert, jovial à l'occasion, toujours sincère et franc en affaires, populaire surtout à la campagne, le défunt étant jusqu'à ces années dernières l'un de nos plus grands marchands de bétail.

IX

Pauvre Lucile !

Au bout d'un instant, Lucile reprit :

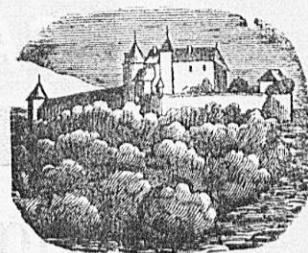
— Jean Renaud, le voile dont je vous parlais tout à l'heure était encore devant mes yeux ; et puis, après avoir cherché mon fils si longtemps, rien ne pouvait me faire supposer qu'il fût si près de moi. A ce moment, le danger que courait Rouvenat m'avait fait oublier toute prudence ; j'avais, je crois, complètement perdu la raison. Je n'eus pas le temps de voir le visage de mon fils, je ne vis que votre longue barbe... Que vous ai-je dit ? Je ne me rappelle pas. Mais j'étais à peu près certaine que si mon vieux ami pouvait être sauvé, il le serait par vous ; je m'éloignai rapidement dans la crainte d'être reconnue. Ainsi le vieux serviteur de mon père, le seul être au monde qui me soit resté dévoué dans mon malheur et qui ne m'a pas oubliée, le bon Pierre Rouvenat, a été sauvé par vous et par votre fils !

— En cette circonstance, Lucile, la conduite de votre fils a été admirable ; c'est à lui, surtout, que Rouvenat doit la vie.

— J'en remercie le ciel ! l'enfant paye la



# LA GRUYÈRE



## Les drames de la mer.

C'est le 10 février que le *Général Chanzy* se perdit corps et bien sur la côte de Majorque et c'est seulement neuf jours après que, la tempête s'étant calmée, on a pu explorer le théâtre du sinistre et qu'on a pu apercevoir le fond avec la coque du paquebot brisée en plusieurs tronçons contre une pointe de rocher. Il y a en mer certains parages qui sont de véritables « cimetières de navires » : ces mêmes Baléares notamment, le cap Horn, les Antilles, les Philippines et surtout Terra-Neuve dont, passant au large par beau temps, on voit la côte jalonnée de sinistres épaves. De funestes circonstances font que le capitaine le plus expérimenté, assailli par les vagues qui balayent son navire d'un bout à l'autre, troublé par les embruns qui remplissent l'atmosphère d'eau pulvérisée et glaciale, ne perçoit plus rien. Dans le Finistère, les parages d'Ouessant (*l'Île de l'épouvante* en langage breton) ont vu beaucoup de ces naufrages. Dans le Finistère aussi, entre la baie de Douarnenez et celle d'Audierne, se trouve la « baie des Trépassés ». Mais sur une roche de cette terrible chaussée de Sein, à 35 kilomètres en mer, on a inauguré, en 1882, un phare tutélaire dont la portée est d'environ 74 kilomètres.

Le balisage des côtes, c'est-à-dire leur présence annoncée aux navigateurs par des phares, des feux, des signaux lumineux, le mugissement des sirènes rend de grands services de préservation. « Côte bien balisée, côte civilisée ! » dit un proverbe de marins.

Les principales causes des sinistres de mer sont : l'échouement, l'abordage, l'incendie, l'explosion, le désemparement par la tempête, la rencontre des glaces flottantes, ou des épaves entre deux eaux, les récifs mal repérés et enfin les causes inconnues provoquant cette mention qui est comme un sanglot dans les funèbres statistiques : « Considéré comme perdu par suite d'absence de nouvelles ».

La sécurité sur mer s'améliore progressivement, à mesure que la construction des navires se perfectionne, que la science du commandement augmente, que l'hydrographie devient plus précise, que le matériel du sauvetage se généralise. Toutes les compagnies de navigation ne peuvent pas mettre en chantier un *Oceanic* dont le déplacement sera de 60.000 tonnes et pourra défier la mer la plus démontée, mais, entre les Leviathans des grandes compagnies et les trop petits paquebots, il y a place pour maints spéci-

mens capables de vaincre la vague par leur gabarit et la robustesse de leur construction et de leur machinerie. Et puis il y a le concours merveilleux de la télégraphie sans fil qui a déjà rendu tant de services à la navigation qu'il faut bien espérer que l'usage va s'en généraliser. On se souvient peut-être qu'en janvier 1909 le paquebot américain *Republic* ayant été abordé en pleine mer par le *Florida*, qui portait à New-York de nombreux émigrants, les deux navires, qui avaient subi de très grandes avaries, étaient en danger de couler quand ils purent être pris à la remorque par les navires que le *Republic* avait appelés à leur secours avec l'appareil de télégraphie sans fil dont il était muni. Et, ces jours-ci, un grand vapeur le *Kentucky*, parti de New-York pour doubler le cap Horn est sur le point de disparaître dans la mer traîtresse de ces parages, quand il appelle à l'aide avec les ondes herziennes. Peu de temps après, un navire apparaît et l'équipage du paquebot en détresse peut être embarqué à son bord. Quelques instants plus tard, le *Kentucky* s'abîmait dans les flots.

Les nations sont naturellement atteintes par le naufrage en proportion de la flotte commerciale qu'elles font naviguer et en tenant compte aussi des risques spéciaux de la navigation dans les parages dangereux dont nous parlions en commençant. D'une façon générale, voici les chiffres statistiques établis par nationalités, au bureau *Veritas* des navires de tout tonnage, tant vapeurs que voiliers, de diverses nationalités, qui ont été naufragés en 1907 et 1908 : L'Angleterre, en y comprenant ses colonies, a perdu 179 navires en 1907 et 214 en 1908. Les Etats-Unis en ont perdu 105 en 1907 et 84 en 1908. La France, 36 en 1907 et 42 en 1908. L'Allemagne 32 en 1907 et 28 en 1908. Au total, dans les différents pays du monde, y compris Danemark, Italie, Espagne, Russie, Suède, Norvège, Hollande, Japon, Amérique du Sud, etc., on a vu disparaître 640 navires en 1907 et 724 en 1908.

Des navires naufragés en 1908, les uns avaient dû être abandonnés par leurs équipages au cours des tourmentes, d'incendies, de collisions, 328 s'étaient jetés à la côte et 52 — retenant ce chiffre — avaient quitté des ports, suivi une certaine route, fait des relâches sans jamais arriver à leur port de destination ; on n'en a jamais reçu de nouvelles ; on n'a jamais su s'ils avaient été consumés par le feu ou engloutis par quelque monstrueuse vague.

Or le *Lloyd* nous apprend que du 31 janvier au 31 décembre 1909, on n'a signalé que 19 navires ayant disparu à la mer, sans qu'on n'ait su ce qu'ils sont devenus. Comme les tempêtes ont été en 1909, ce qu'elles sont, bon an mal an, dans toutes les mers du globe, il faut attribuer à des causes positives et non fortuites le résultat relativement satisfaisant que fait connaître le *Lloyd*.

Cependant encore que de drames ignorés ! Le *Renard*, aviso français de l'Etat, disparu dans la mer Rouge ; l'*Unébi*, croiseur japonais, construit au Havre et parti pour ne plus donner de nouvelles ; le *Waratha*, de la « Blue Anchor Line » englouti on ne sait où, avec 200 hommes, le cargo de la Compagnie Fabre, la *Neustria*, le seul vapeur français de commerce porté comme disparu sur la liste du *Lloyd*, etc.

Souhaitons que ce progrès, bien relatif, hélas ! dans la sécurité de la mer s'accroisse et que l'année 1910, qui commence d'une façon si douloureuse, avec la perte du beau navire de la Compagnie générale Transatlantique, ne se montre pas davantage féroce pour les marins.

MARCEL FRANCE.

### Mots de la fin.

Amabilités :

— Décidément, mademoiselle, vous êtes adorable. Vous donneriez de l'esprit à l'imbécile le plus endurci.

— Oh ! monsieur, vous me flattez ! Je vous croirai quand vous me l'aurez prouvé.

## IMPRIMERIE Glasson Frères BULLE

Rue du Tir. Maison J. Seydoux fils.

ADMINISTRATION

de

« LA GRUYÈRE »

journal bi-hebdomadaire,

spécialement dévoué

aux intérêts de l'agriculture.

Supplément bimensuel gratuit

L'ECHO LITTÉRAIRE.

Vu nos agrandissements d'atelier et les derniers perfectionnements de notre outillage, nous nous chargeons de tous les

travaux typographiques

aux conditions les plus avantageuses

## A louer :

une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil.

S'adresser au bureau du journal.



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.

© PRIX : 0,65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

Se méfier des contrefaçons et de la concurrence déloyale qui cherche à imiter le nom LACTINA.

Maison fondée en 1882

Dépôt général pour le district de la Gruyère chez

MM. CROTTI, frères, à BULLE.

En vente :

à Bulle, chez M. Philippe Remy, boulanger.

à Vuadens, chez M. Georges Sottaz, »

à Vaulruz, chez M. Léon Seydoux, négt.

» Maurice Grivet, »

» Chollet et Rouiller, »

à Albeuve, » Louis Jolliet, négt.

» Ed. Amey, »

à Gruyères, » Placide Jaquet, »

à Montbovon, » Ls Schmidt, »

» Casimir Pernet, »

à Sales, » Aug. Savary, »

à Broc, » Henri Enderli, »

à Cerniat, » Pierre Andrey, »

à Charmey, chez Mme Veuve Albinati, »

à Hauteville, chez M. Ernest Zapf, bou- »

langer. »

à Neirivue, chez M. Alfred Geinoz, négt., »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villars, chez M. Alfred Geinoz, négt., »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

à Villarvolard, chez Mme Lse Schouwey »

négociante. »

## Lunettes et Pince-nez

Exécution des ordonnances de MM. les Médecins-oculistes.

Lampes électriques de poche

depuis fr. 1.50.

PILES de rechange.

Chez L. DELABAYS, opticien,

BULLE 302

## A VENDRE

aux environs de Bulle, un domaine de 7 poses. — S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

Levain en poudre  
Sucre vanillin  
Poudre à pouding  
**du Dr. Oetker**  
à 15 cts le paquet

Jolis livres de recettes gratis  
**Albert Blum & Cie., Bâle**

## A vendre

2 poussettes de 3 et 4 roues, en bon état. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 327 B.

## Demande d'achat :

une jeune jument de 5 à 6 ans, bonne trotteuse et sans défaut. S'adresser à Fischer-Reydellet, à Fribourg. 380

## A vendre à Bulle

une maison avec grange, écurie, jardin, verger et quelques poses de terre. Position pour un marchand de bétail. Conditions avantageuses. Offres écrites à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous B 319 H.

e 670 fr. par titre. Puis le aba à 630 et même 625 fr. urs avant l'assemblée des , des propositions diverses au Conseil de surveillance e cantonale. propositions odifier les statuts, le capi et même à transformer l'é sexagénaire en une so- me, autant de combinai ue rejeta le Conseil de sur- l'établissement. C'est alors M. Python pour exiger la e deux membres du Con- trouvaient en réélection : Daler et Alph. Landerset. ayant refusé de satisfaire M. Python, celui-ci usa du faire qu'il avait réussi à fit élire MM. Sallin, direc- anque de l'Etat et M. Bon- anque suisse pour le com- ger, à Genève. Ensuite de ois anciens membres du amés par les actionnaires, ain Weissenbach, Henri Simon Crausaz donnèrent ion. Presque aussitôt, le seil tint une séance à la- voyons apparaître, sortant s. M. Schkaff. Dans cette onna à M. Séguin, direc- anque suisse pour le com- ger à Fribourg, une pro- ciale pour représenter la tonale. pour un temps li- utrement dit on en fit un r. cteur de ce dernier éta-

es brièvement relatés les blis. Nous voyons donc ap- z nous toute une catégorie ages nouveaux et nous e spectacle de leur impo- Python, aidé de la Ban- à la tête de la Banque ibourgeoise. Il nous reste à soulever le voile sur les et la manière de travailler eux arrivants.

## GRUYÈRE

Nicolas Remy. — La d'enlever, après une mala- lent supportée, un homme et surtout très estimé dans Nicolas Remy est décédé r, à l'âge de 75 ans. C'est ien caractéristique du vrai i disparaît, un caractère al à l'occasion, toujours anc en affaires, populaire campagne, le défunt étant années dernières l'un de nds marchands de bétail.

IX

### Pauvre Lucile !

un instant, Lucile reprit : aud, le voile dont je vous l'heure était encore devant puis, après avoir cherché mon ps, rien ne pouvait me faire fût si près de moi. A ce mo- er que courait Rouvenat m'a- er toute prudence ; j'avais, je tement perdu la raison. Je emps de voir le visage de mon que votre longue barbe... Que ? Je ne me rappelle pas. Mais orès certaine que si mon viel- tre sauvé, il le serait par vous ; rapidement dans la crainte e. Ainsi le vieux serviteur de eul être au monde qui me soit dans mon malheur et qui ne ée, le bon Pierre Rouvenat, à vous et par votre fils ! circonstance, Lucile, la con- fils a été admirable ; c'est à ue Rouvenat doit la vie. ercie le ciel ! l'enfant paye la

**CACAO**

**Suchard**

LE DÉJEUNER  
PAR  
EXCELLENCE

**Fabrique de Chauffage Central, Berne S. A.**

**Ancienne Maison J. RUEF.**

se recommande pour l'installation de chauffages centraux de tous systèmes, buanderie, séchoirs, baignoires et appareils de désinfection. Fonderie, Chaudronnerie de cuivre et Chaudronnerie.  
Fabrique : Station de chemin de fer Ostermundigen. Dépôt : 35, Speicherstrasse. Exposition Internationale Milan 1906 : Grand prix.

**„BORIL“**

la PERLE des  
savons modernes

Fabriqués par Sträuli & Co, Vinterthour.

En vente

[1165

par paq. de 250 et 500 gr., à 45 et 80 cent., chez :

M. Léon Blanc, M. Placide Remy, M<sup>me</sup> L. Treyvaud, Ph. Dubas.



**La Stimuline**

Poudre anti-épidémique, tonique, apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la vésicule pour le nettoyage et la sécrétion du lait. — En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

A. PANCHAUD & Co  
fabricants,  
à VEVEY.  
Maison fondée  
en 1882

En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.  
, , , M. E. David, pharmacien.

**HENNIEZ-LITHINEE**

Eau de table par excellence. — Seule de ce genre en Suisse.

Recommandée pour les rhumatisants et aux personnes souffrant de l'appareil digestif, des voies urinaires et du foie.

La demander dans tous les hôtels et bons cafés en lieu et place des limonades et des siphons.

Dépôt général pour la Gruyère :

**LOUIS PUGIN, négociant, BROCC,**

qui se fera un plaisir de livrer à titre gracieux un certain nombre de bouteilles à toute personne qui en fera la demande. 226

**BROU DE NOIX**

**Sirop ferrugineux Golliez**

(Eigez la marque : 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.  
Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

**Société suisse des Commerçants.**

**SERVICIE DE PLACEMENT**

Se recommande aux maisons de commerce et administrations pour leur procurer gratuitement des chefs de bureau, comptables, correspondants en plusieurs langues, commis, voyageurs, magasiniers.

Postulants nombreux et capables. Des informations détaillées et précises sur chaque candidat inscrit sont à disposition des maisons de commerce et administrateurs, qui, en se servant de notre intermédiaire, économisent du temps et de l'argent. 1800 postulants placés en 1909 par le Bureau central de Zurich et ses succursales.

Prière de s'adresser au représentant,

M. Arthur Blanc, rue de l'Hôpital, 3, à Fribourg.

**HUG & Co BALE**

Grand assortiment de

**PIANOS**

depuis fr. 700.—

et

**HARMONIUMS**

depuis fr. 55.—

Représentations des premières fabriques suisses et étrangères :

Rordorf, Suter, Schmidt-Flohr, Lipp, Bechstein, Steinway etc.

Conditions de paiements très avantageuses. Garantie de plusieurs années.

Echange de vieux instruments.

Livraison franco. Accords. Réparations.

Demandez notre grand catalogue richement illustré.

M. Léon Charrière, représentant, à Bulle, renseignera.

**ARRIVAGE**

journalier de poissons du lac et marée fraîche.

GRAND CHOIX de Conserves alimentaires. — Sardines. — Homards. — Crevettes. — Saumon.

QUENELLES de poissons, délicatesses et autres.

MORUE, Godfish et Merluce, depuis 45 cent la livre.

CHOIX ouvert des premières marques françaises Amieux et Billette, dep. fr. 1.30 la livre.

MORUE dessalée.

Tous les samedis arrivage de Volaille de Bresse.

Escargots à la mode de Bourgogne. — Primeurs.

Choix de fromage de dessert.

Confitures ouvertes de Saxon et Lenzbourg.

On expédie sur demande. — Téléphone chez M. Baumann, voiturier.

**Dondéri, Comestibles, à Bulle.**

**Mises d'immeubles.**

Pour cause de départ, le soussigné exposera à vendre en mises publiques, le **lundi 7 mars, dès 2 heures, à l'Hôtel de Ville de Bulle**, sa propriété située aux Agges rière La Tour, consistant en un chalet d'habitation et dépendances et environ trois poses de terre attenant, sous de favorables conditions. 384

M. J. WOLF.

Les **chaussures Hirt** sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-43	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.—
Souliers de travail à œillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-43	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26-29	Frs. 5.—
	No. 30-35	Frs. 6.—
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 36-39	Frs. 6.80

**Rod. Hirt, Lenzbourg.**

Il fut aussi d'années en postaux de faisant pas Nicolas Ren du Cercle d Gruyère le nés du pren lent citoyen pays garden venir. Qu'il

**Foire** aisément di s'ouvrent h officielle, in En effet la courue par de bestiaux recherche disputent à les expédit dans les jou La statistiq a enregistré foire, duran de gros bét 59 veaux, 2 chevaux. la participa seconde jou beaucoup et d'activite reste, avec la période c la lourdeur

**Pour l** — On anno tel Moderne de lutte au rent les non des champ Cherpillod. tres lutteur ils se sont obtenu un nonces).

**Choco Cailler,** que le Con posera aux d'un divide (comme po

**Cours** La Societé fera donne Folly, les 8 comptabilit Les pers sont priées res du mat Bulle.

**Conté** Dimanche, midi, à l'éc

dotte de reco mère. Maint bien des que avez bien des moi, d'abord au Seuillon, naître. Pierre mon enfant a-t-il fait ? — Lucile, qu'une partie pour des rais j'ai cru devoi nomme Lucie fils du riche n'est pas entr s'est trouvé e Pa pas recom assassiné, — et il croit, co sassin est Je — Mais où — Le surle vez vu, Lucie — A Paris — Rassurance adresse ; cett

Il fut aussi durant une quarantaine d'années entrepreneur des transports postaux dans la Gruyère. Quoique ne faisant pas de politique militante, M. Nicolas Remy était un vieux membre du Cercle des Arts et Métiers et *La Gruyère* le comptait parmi ses abonnés du premier jour. C'est un excellent citoyen qui s'en va et dont le pays gardera longtemps un bon souvenir. Qu'il repose en paix !

**Foire de Bulle.** — On pourrait aisément dire que, chez nous, les foires s'ouvrent huit jours avant leur date officielle, indiquée par les almanachs. En effet, la contrée est sans cesse parcourue par de nombreux marchands de bestiaux, fouillant les étables, à la recherche de beaux sujets qu'ils se disputent à coups de *napoléons*. Aussi, les expéditions ont été nombreuses dans les journées de mercredi et jeudi. La statistique communale, de son côté, a enregistré l'amenée sur le champ de foire, durant ces jours, de 252 pièces de gros bétail et pour jeudi, 217 porcs, 59 veaux, 16 chèvres et moutons et 2 chevaux. Le beau temps a favorisé la participation du public pour cette seconde journée; il y avait en effet beaucoup d'animation dans les rues et d'activité dans les magasins. Du reste, avec le printemps tout proche, la période des transactions renaît de la lourdeur hivernale.

**Pour les amateurs de lutte.** — On annonce, pour dimanche, à l'Hôtel Moderne, des matches sensationnels de lutte au programme desquels figurent les noms universellement connus des champions tels que: Armand Cherpillod, Eugène Vallotton, et autres lutteurs de marque. Partout où ils se sont présentés, ces athlètes ont obtenu un beau succès. (Voir aux annonces).

**Chocolats au lait F.-L. Cailler, sroc.** — Nous apprenons que le Conseil d'administration proposera aux actionnaires la distribution d'un dividende de fr. 10 par action (comme pour 1908).

**Cours de comptabilité.** — La Société d'Agriculture de Gruyères fera donner, par M. le professeur Folly, les 8 et 9 mars, un cours de comptabilité agricole.

Les personnes qui se sont inscrites sont priées de se trouver le 8 à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

**Conférences agricoles.** — Dimanche, 6 mars, à 2 1/2 h. de l'après-midi, à l'école de la Verrerie, confé-

dette de reconnaissance de sa malheureuse mère. Maintenant, mon brave Jean, j'ai bien des questions à vous adresser et vous avez bien des choses à m'apprendre, dites-moi, d'abord, comment mon fils est venu au Seillon, comment il a pu se faire connaître. Pierre est bon; il a ouvert ses bras à mon enfant mais mon père, quel accueil lui a-t-il fait ?

— Lucile, votre fils ne connaît encore qu'une partie du secret de sa naissance; pour des raisons que je vous expliquerai, j'ai cru devoir lui cacher que sa mère se nomme Lucile Mellier et qu'il est le petit-fils du riche propriétaire du Seillon. Il n'est pas entré à la ferme, et deux fois il s'est trouvé en présence de Rouvenat, qui ne l'a pas reconnu. Il sait que son père a été assassiné, — c'est moi qui le lui ai dit, — et il croit, comme tout le monde, que l'assassin est Jean Renaud.

— Mais où est-il ?

— Le surlendemain du jour, où vous l'avez vu, Lucile, il est retourné à Paris.

— A Paris ? s'écria-t-elle d'un ton plaintif.

— Rassurez-vous; il m'avait laissé son adresse; cette adresse, je l'ai donnée à Rou-

venat, hier, en lui apprenant que le fils de Lucile Mellier, qu'il cherche depuis plus de treize ans, était venu à Frémicourt, était passé comme un étranger devant le Seillon et avait eu le bonheur de lui sauver la vie.

— Alors ?

— Je n'ai pas besoin de vous dire sa joie: ce matin même, Rouvenat est parti pour Paris.

— Il est allé chercher mon fils ?

— Oui. Il le ramènera.

— Mon père sait-il ?

— Jacques Mellier attend son petit-fils.

— Ah! je n'ai plus rien à demander à Dieu.

— Espérant toujours que vous reviendriez, Lucile, votre père, jusqu'à ce jour, n'a point voulu faire de testament. Cependant, très incertain sur votre sort, et dans cette pensée que la mort ait pu vous frapper, il a été décidé hier, entre Jacques Mellier et Pierre Rouvenat, que, aussitôt après le retour de ce dernier ramenant votre fils, Jacques Mellier ferait appeler son notaire et reconnaîtrait comme son fils et unique Héritier Edmond Mellier.

— Je le sais.

— Vous les avez revus ?

— Oui; le fils rôde toute la nuit aux environs de la ferme.

— Est-ce qu'ils oseraient encore ?

— Ils méditent certainement quelque nouveau forfait. Jean Renaud, savez-vous que François Parisel s'est épris de votre fille ?

— Oui, répondit-il sourdement.

(A suivre.)

**Heureux effets.**

Depuis plusieurs années, j'ai retiré les plus heureux effets de l'emploi des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites «Pastilles Gaba», pour guérir la toux, l'enrouement, ainsi que les catarrhes de la gorge et du larynx. K. U., à Biepenhofen.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Madame REMY-GREMAUD; Mesdemoiselles Louise et Madeleine REMY; Monsieur et Madame Joseph REMY-PASSAPLAN et leur enfant; Monsieur et Madame Isidore REMY-DECROUX et leur enfant; Mademoiselle Rose REMY; Madame et Monsieur GREMION-REMY et leur enfant, à Bulle; Madame Vve Joseph REMY, à Neuchâtel; Monsieur Albert BERTHOUD, à Châtel-Saint-Denis; Madame Vve REMY-HAFFEN, à Bulle; Monsieur ALBERGANTI et ses fils, à Borgo-Sesia (Italie); Monsieur Jean RUST, à Bex; Madame et Monsieur VESIN, à Bulle; les familles BARRAS-REMY, CASTELLA-REMY, REMY-DESBIOILLES; Monsieur Philippe REMY, à Bulle; les familles REMY, à Neuchâtel et POLTERRA-REMY, à Coire; Sœur GREMAUD, fille de la Charité, à Roubaix (France); Monsieur et Madame Ignace GREMAUD et leurs enfants, à la Tour-de-Trême, et Monsieur Placide REMY et ses enfants, à Bulle, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Nicolas REMY**

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé les 2 mars 1910, dans sa 75<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion. L'enterrement aura lieu à Bulle le 5 mars, à 9 heures et demie du matin.

Priez pour lui.

— Monsieur et Madame Louis TOFFEL-SUDAN, à Bulle; Madame Vve DESCHE-NAUX et sa famille, à Romont; Madame Vve Elise PERROUD, à Paris; Monsieur et Madame Emile PERRIER et famille, à Lausanne; Monsieur et Madame Henri PERRIER et famille, à Vevey; Madame Vve PERRIER et famille, à Fribourg; Mademoiselle Louise FRACHEBOUD, à Fribourg; Madame Alodie BONTEMPO et famille, à Fribourg; Monsieur et Madame BOIRE, à Paris; Monsieur et Madame GENOU-CHAPERON, à Vuadens; Monsieur et Madame KALIN et famille; Madame Vve CHAPERON et famille; Monsieur Jacques CHAPERON; Mesdemoiselles Catherine et Aglaé CHAPERON; Madame Vve Charles CHAPERON; Monsieur et Madame PILLOUD et famille; Monsieur et Madame Louis BERTHOUD et famille, à Châtel-Saint-Denis; les familles GACHOUD, à Avry; GLASSON, à Fribourg; GENOU et GENOU-REPOUD, à Châtel-Saint-Denis, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**MADAME Marie TOFFEL née Perroud**

leur regrettée mère, belle-mère, nièce et cousine, décédée dans sa 52<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, dimanche 6 mars, à 3 heures de l'après-midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Félicien CHASSOT et famille, à Bulle, remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur douloureuse épreuve.

**Pauvre papa!**

qui revient de voyage avec un gros lumbago, hâte-toi d'y appliquer un **Emplâtre Rocco**, et tu seras rapidement guéri!

Aux pharmacies Barras, Gavin et David, à Fr. 1.25.

**A louer**

un appartement de 2 à 3 chambres, mansarde, avec bûcher et jardin. A la même adresse: **à louer grange et écurie.**

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

**Appartements à louer**

sur la route Epagny-Broc, En Trême, 5 pièces, 2 cuisines, jardin. **Bouleyres d'en bas**, 4 pièces, jardin et plantage.

**Au Pont**, à bas prix, maison avec 7 pièces, 2 cuisines, jardin.

S'adresser à Charles Lapp, Epagny.

— Ah! mon père veut faire cela? dit-elle avec émotion; c'est très bien, Jean Renaud, c'est très bien!

— Seulement les intentions de votre père vont être modifiées.

— Pourquoi ?

— Parce que vous existez, Lucile, et qu'il n'a plus à craindre, maintenant, que sa fortune ne tombe entre les mains des Parisel, qui sont de véritables coquins.

— Vous pouvez dire des scélérats, Jean Rouvenat n'a pas voulu les faire punir; à mon avis, il a eu tort. Quand ils verront l'héritage de Jacques Mellier leur échapper, ils vont hurler de rage. C'est un châtiment comme un autre. Toutefois je suis inquiet ils n'ont pas quitté le pays.

— Je le sais.

— Vous les avez revus ?

— Oui; le fils rôde toute la nuit aux environs de la ferme.

— Est-ce qu'ils oseraient encore ?

— Ils méditent certainement quelque nouveau forfait. Jean Renaud, savez-vous que François Parisel s'est épris de votre fille ?

— Oui, répondit-il sourdement.

**A louer**

pour juin, le 2<sup>me</sup> étage de la maison de M. le Notaire MENOUD. [385]

**A vendre**

5 truies portantes. S'adresser à Célestin Gremaud, laiterie d'Epagny.

**A vendre**

à bas prix, 3 chars à faner, 1 charette à herbe et 1 fauchense en bon état. S'adresser à M. Louis Demierre, au St-Michel, Bulle.

**Mises de bois**

Mardi 8 mars, dans la forêt cantonale de Bouleyres, on vendra en mises publiques: 350 billons sapin, 14 billons dalle, 4 billes hêtre, 4 carrons, 27 stères hêtre, 50 stères sapin, 34 lattes, 30 tas rondins sapin et 30 tas de branches.

Rendez-vous à 9 h. à la Patinoire.

L'Inspecteur des Forêts du 3<sup>me</sup> arrond.

**On demande**

un bon charretier connaissant les travaux de la campagne et les machines agricoles;

**un domestique**

de campagne, connaissant un peu les travaux du jardin.

Offres sous O 21395 L à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne.

**A vendre une belle pouliche**

1 année, certificats fédéraux, issue de l'étalement de trait *Calife*.

2 taurillons, pure race Simmenthal, de parents primés en 1<sup>re</sup> classe.

Ecrire sous R 21398 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

**Vente de forêt.**

Il sera vendu en mises libres, **lundi 7 mars** courant, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême, l'immeuble désigné sous l'art. 1<sup>er</sup> du cadastre de La Tour, lieu dit: **Bouleyres**. Bois de 30 ares 78 centiares (342 perches).

Les conditions de mises sont déposées chez le notaire Jos. PASQUIER, à Bulle.

**Mises d'immeubles.**

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **lundi 7 mars, à 3 heures**, à l'Hôtel de la Couronne, à Sâles, les immeubles appartenant à la Masse en faillite Ecoffey, Joseph, à Rucyres-Treyfayes.

Ces immeubles comprennent: maison d'habitation, environ 8 poses de terrain de 1<sup>re</sup> qualité et 158 perches de forêt.

Prix d'estimation: fr. 19,000.—

**Mise de bétail.**

Le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 14 mars** courant, à 10 heures du matin, à son domicile, au Crêt: 10 mères-vaches portantes ou fraîches vélées, 3 taures portantes pour le printemps, 3 génisses d'un an, 1 juvent de 12 ans, 1 cheval de 2 ans, 1 pouliche d'un an, 1 truie portante.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant

Léon CLERC.

**A louer**

pour juin, le 2<sup>me</sup> étage de la maison de M. le Notaire MENOUD. [385]

**A vendre**

5 truies portantes. S'adresser à Célestin Gremaud, laiterie d'Epagny.

**A vendre**

à bas prix, 3 chars à faner, 1 charette à herbe et 1 fauchense en bon état. S'adresser à M. Louis Demierre, au St-Michel, Bulle.

**Mises de bois**

Mardi 8 mars, dans la forêt cantonale de Bouleyres, on vendra en mises publiques: 350 billons sapin, 14 billons dalle, 4 billes hêtre, 4 carrons, 27 stères hêtre, 50 stères sapin, 34 lattes, 30 tas rondins sapin et 30 tas de branches.

Rendez-vous à 9 h. à la Patinoire.

L'Inspecteur des Forêts du 3<sup>me</sup> arrond.

**On demande**

un bon charretier connaissant les travaux de la campagne et les machines agricoles;

**un domestique**

de campagne, connaissant un peu les travaux du jardin.

Offres sous O 21395 L à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne.

**A vendre une belle pouliche**

1 année, certificats fédéraux, issue de l'étalement de trait *Calife*.

2 taurillons, pure race Simmenthal, de parents primés en 1<sup>re</sup> classe.

Ecrire sous R 21398 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

**A louer**

pour juin, le 2<sup>me</sup> étage de la maison de M. le Notaire MENOUD. [385]

**A vendre**

5 truies portantes. S'adresser à Célestin Gremaud, laiterie d'Epagny.

**A vendre**

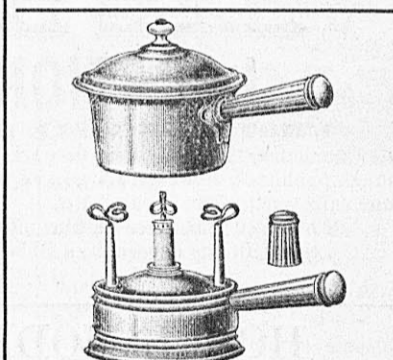
à bas prix, 3 chars à faner, 1 charette à herbe et 1 fauchense en bon état. S'adresser à M. Louis Demierre, au St-Michel, Bulle.

**Mises de bois**

Mardi 8 mars, dans la forêt cantonale de Bouleyres, on vendra en mises publiques: 350 billons sapin, 14 billons dalle, 4 billes hêtre, 4 carrons, 27 stères hêtre, 50 stères sapin, 34 lattes, 30 tas rondins sapin et 30 tas de branches.

Rendez-vous à 9 h. à la Patinoire.

L'Inspecteur des Forêts du 3<sup>me</sup> arrond.



Alphonse BOCHUD, Bulle Avenue de la Gare.

On demande un bon charretier connaissant les travaux de la campagne et les machines agricoles; un domestique de campagne, connaissant un peu les travaux du jardin. Offres sous O 21395 L à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne.

A vendre une belle pouliche 1 année, certificats fédéraux, issue de l'étalement de trait Calife. 2 taurillons, pure race Simmenthal, de parents primés en 1<sup>re</sup> classe. Ecrire sous R 21398 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

...NGE  
A.  
...ulvre et Chaudronnerie.  
...t étrangères: in, Steinway etc. de plusieurs années.  
...t illustré. enseigner.  
...marée fraîche. ...ards. — Crevettes. —  
...ette, dep. fr. 1.30 la livre.  
...ummann, voiturier. à Bulle.  
...S. publiques, le lundi 7 propriété située aux endances et environ trois 384  
M. J. WOLF.

# Comment les ménagères

peuvent-elles apprêter une bonne cuisine et avoir encore suffisamment de temps pour bien tenir leur maison ?  
En usant des Produits alimentaires MAGGI, savoir :

Les Potages **MAGGI**

marque « Croix-Etoile »

dont la cuisson ne demande que 15 à 25 minutes — suivant la sorte — avec de l'eau ! Une tablette de 10 cts. donne 2 assiettées de potage savoureux, sain et fortifiant.

Le Bouillon **MAGGI** en Cubes

marque « Croix-Etoile »

qui donne instantanément, en versant de l'eau bouillante sur les Cubes, du bouillon délicieux égalant le meilleur pot-au-feu et le remplaçant dans toutes ses destinations. Un Cube, 5 cts.

L'Arôme **MAGGI**

marque « Croix-Etoile »

dont quelques gouttes améliorent en un clin d'œil potages et bouillon faibles, sauces claires, etc.  
En flacons depuis 50 cts.

Fabrique des Produits alimentaires MAGGI. à Kempttal.

## ATTENTION

Désirez-vous un Vêtement bien fait, bien soigné, coupe moderne et au plus bas prix : adressez-vous à l'atelier de coupage et de couture

**A. Fleury, tailleur, à Bulle**

(près de l'Hôtel Moderne)

Complets pour jeunes gens façon, depuis fr. 14.—.

Complets pour Messieurs façon, depuis fr. 16.—.

Tous les genres. Tous les sports. Tarif à disposition.

Se recommande.

393

de toutes formes, variétés choisies : Arbrisseaux, Groseillers, Plantes vivaces et annuelles.

**Graines potagères et de Fleurs, 1<sup>re</sup> qualité :**

Bulbes de Glaïeuls, Bégonias, Cannas ; Dahlias variés, etc.  
Bordures vivaces diverses pour jardins ; Spirées en fortes touffes.

— ENGRAIS spécial pour Plantes en pots. —

Tous les jeudis à l'entrée de la Promenade.

**A. HENRICH, Horticulteur,**  
Bulle — Rue de Gruyères 110.

## Gessenay. - Foire de Pâques.

Grand marché au bétail.

**Vendredi 18 mars 1910**

dès le matin.

Pas d'avant-foire. Pas d'avant-foire.

## Vingt belles jeunes vaches de montagne

excellentes laitières, à vendre en mises publiques, le **mardi 15 mars 1910**, à 1 h. de Paprès-midi, à la ferme de **Grange rouge**, à 5 minutes de la gare de Romont. Toutes ces vaches sont pie-noires, fraîches vélées, reportantes ou prêtes au veau. Bétail de premier choix, en grande partie primé en 1<sup>re</sup> classe. — Terme pour le paiement. 381]

L'exposant : **Léon AYER.**

## VILLE DE BULLE

### LOCATION D'HOTEL

L'HOTEL DE VILLE DE BULLE, siège des assemblées de Commune et de la Justice de paix, sera exposé en location, par voie de mises publiques, **mardi 15 mars 1910, à 2 heures du jour**, dans une salle particulière de dit hôtel.

Entrée en jouissance au plus vite ; au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre.  
Les conditions déposent au Bureau de Ville.

LE CONSEIL COMMUNAL

## HOTEL MODERNE, BULLE

Dimanche 6 mars

Matinée 2 1/2 h.

Soirée 8 h.

## GRANDS MATCHS

de lutte libre et de lutte japonaise

par Messieurs

**Armand CHERPILLOD**, de Ste-Croix, champion du monde de lutte libre et champion du monde de lutte japonaise (jiu-jitsu).

**Eugène VALLOTTON**, de Neuchâtel, athlète champion en lutte gréco-romaine.

**Henri KOHLER**, de Fontaines, lutteur couronné.

**Ed. BORNAND**, de Peseux.

**LEUBA**, de Neuchâtel jongleur acrobate.

Poids. — Haltères. — Extenseur. — Acrobatie.

Billets des places réservées pour le soir en vente dès ce jour Hôtel Moderne.

Prix des places : Réservées, 1 fr. 50 ; Secondes, 1 fr.

Moitié-prix pour les enfants.

## A VENDRE

3 chars de bon foin, 1 char de regain et 2 chars de foin maigre. S'adresser à Jean MAILLARD, charpentier, Bouloz (Veveysse).

## A vendre

une remise pouvant être transformée en maison d'habitation. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 313 B. 376

## Personne

cherche journées pour lavage et réparation. S'adresser à Mlle Marie Chollet, rue du Moléson 140, Bulle.

## A vendre

faute d'emploi, une faucheuse « Helvétia » à 1 cheval, ayant peu servi. S'adresser à J. Gillet, Le Pâquier. 378

## Le nouvel appareil à souder breveté

livré complet pour souder chez soi tout objet métallique, avec soudure préparée d'avance, sans emploi d'eau forte, est en vente chez M. EMILE MORARD, fers et quincaillerie, articles de pêche, BULLE, seul représentant. Prix fr. 5.— Prospectus et renseignements sur demande.

## A louer appartements

avec jardin, chez Mme Vve Gamba.

Je dispose de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang.

Andrey, not.

## BROC-CHARMEY

A vendre au bord de la route cantonale Broc Charmey, une maison en parfait état avec grange, écurie, jardin et un peu de terre. Conditions très avantageuses de paiement. S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 320 B. 379

## Mises de bétail et de chédail.

La soussignée exposera en mises publiques, devant son domicile, le **samedi 12 mars**, dès 10 heures du matin : 8 mères-vaches fraîches-vélées ou prêtes au veau, 2 génisses portant, 4 veaux de 1 an et 1 jument de 10 ans ; ainsi 1 char à ressorts, 4 chars à échelles, 1 caisse à purin, 1 traineau, 2 luges et chenaquets, rouleau, herse, charrue, potager clochettes, colliers, outils et objets trop long à détailler. Favorables conditions de paiements.

L'exposante :

Mariette Borecard, à Vaulruz.

Pour vendre ou acheter

## RAPIDEMENT

Domaines, Terrains, Immeubles, Villages, Hôtels, Fabriques, Fonds de Commerce, Associations, Commanditaires, Prêts Hypothécaires, etc., écrivez au

**Crédit Immobilier**

1 bis, rue Dancet, Genève

Etude & visite sur place GRATUITE.

Maison de confiance. Discretion.

Relations très étendues en Suisse & Etranger. Solution rapide.

## A louer

un logement de 5 pièces, situé rue de Gruyères. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 242 B. 392



est la meilleure boisson du matin et du soir, parce qu'elle n'excite pas, qu'elle est très nourrissante et convient excellentement à l'estomac. „Sanin“ est le meilleur et le plus parfait succédané du coûteux café colonial.

**50% d'économie!**

Pour la France

VACHER

catholique âgé pour soigner 12 vaches. Offres sous Jc 11442 X à Haasenstein et Vogler, Genève.

## A louer

de suite un local avec parquet, bien éclairé, pouvant servir de dépôt ou d'atelier. S'adresser à M. Paul Mivelaz, maison Kœrber.

## RHUMATISME

Depuis 10 ans, je souffrais de rhumatismes et des nerfs, à tel point que je ne pouvais presque plus travailler. Grâce aux excellents remèdes prescrits par lettre par l'Institut médical et de médecine naturelle Niederurnen, je fus bientôt guéri et je ne ressens plus aucune douleur. Charles Tanner, Appenzell, 8 novembre 1908. — Signature légalisée : Le chancelier : Peterer.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratuite.

Comme

## Dépuratif

Exigez la Véritable Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémmorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.—, 1 bout. (une cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève.

Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavin.

GLANDS... K... M... D... E... F... G... H... I... J... K... L... M... N... O... P... Q... R... S... T... U... V... W... X... Y... Z... 393